



AFFAIRE CIMENT SAINT-LAURENT

Visites d'information afin de présenter les impacts du jugement de la Cour suprême

Le 19 novembre 2008, la Cour suprême du Canada rendait son jugement dans l'affaire *Ciment Saint-Laurent inc. c. Barette* statuant qu'il existe, en droit civil québécois, un régime de responsabilité sans faute en matière de troubles de voisinage. Avec ce jugement, une entreprise devra désormais non seulement respecter les lois et règlements, se conformer à ses certificats d'autorisation et aux conditions de ces certificats, mais elle devra de plus s'assurer que ses activités n'entraînent pas d'inconvénients anormaux pour son voisinage.

En décembre 2008, la présidente du CPEQ, Mme Hélène Lauzon, a entrepris une série de visites d'information auprès de membres du CPEQ et des membres potentiels afin de présenter les impacts de ce jugement. Lors de ces visites, Mme Lauzon explique en détail les faits et le contexte historique entourant l'affaire Ciment Saint-Laurent et présente les effets de ce jugement sur les entreprises oeuvrant

au Québec. Mme Lauzon profite parfois également de cette occasion pour visiter les installations de l'entreprise, rencontrer les membres de la haute direction ou pour discuter de tout autre sujet relié à l'environnement ou au développement durable.

Si vous souhaitez que Mme Lauzon visite votre entreprise ou votre association afin de vous présenter les effets du jugement Ciment Saint-Laurent ou pour toute autre raison, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514 393-1122 ou par courriel à l'adresse info@cpeq.org.

Rappelons également que le comité sur les nuisances du CPEQ s'est réuni le 9 décembre dernier afin de formuler des recommandations destinées aux installations existantes et futures concernant la gestion des nuisances. Pour obtenir une copie de ces recommandations, veuillez communiquer avec nous.

La présidente du CPEQ agira à titre de conférencière lors du 21^e Colloque de l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (AMEUS)

Le 20 février prochain, la présidente du CPEQ, Mme Hélène Lauzon, agira à titre de conférencière lors du 21^e Colloque de l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (AMEUS) sur le thème « Bâtir les éco-collectivités de demain: la concertation des acteurs, un gage de réussite ».

Pour plus d'information sur cet événement, visitez le site Internet de l'AMEUS à l'adresse suivante: <http://www.ameus.org/>

DANS CE NUMÉRO

Activités du CPEQ

Affaire Ciment Saint-Laurent 1

Conférence sur l'approvisionnement responsable 2

Comité sur le développement durable 2

Colloque sur l'acceptabilité sociale des projets 3

Comité conjoint CPEQ-MDDEP et Assemblée générale annuelle 3

Milieux humides 4

Les midis du développement durable 5

Formation de base sur l'analyse de cycle de vie 6

Calendrier des événements du CPEQ

Activités provinciales

Changements climatiques 7

Eaux usées 7

Activités fédérales

Substances chimiques 8

Loi sur les espèces en péril 8

Autres événements 9

CONFÉRENCE SUR L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Des représentants gouvernementaux et d'entreprises présenteront leur démarche

Dans la foulée de leur démarche pour implanter le développement durable au sein de leur organisation, bon nombre d'entreprises et d'organisations gouvernementales ont adopté une politique d'approvisionnement responsable ou envisagent de le faire. Afin de mieux comprendre en quoi consiste l'approvisionnement responsable, de mesurer les retombées sur les fournisseurs et d'aider les entreprises à développer leur propre politique d'approvisionnement responsable, le CPEQ tiendra une conférence sur ce thème le 18 février 2009, de 8h30 à 12h30, à l'Hôtel InterContinental, à Montréal.

Les conférenciers invités sont :

- M. François Dalpé, chef divisionnaire adjoint, Responsabilité d'entreprise et environnement, Bell
- M. Roger Ménard, directeur approvisionnement, Vice-présidence Desjardins Services administratifs, Fédération des caisses Desjardins du Québec
- M. Yanik Deschênes, directeur des affaires corporatives au Québec, Walmart Canada
- Mme Carole Villeneuve, responsable du développement durable, Loto-Québec
- Mme Hélène Wilson, chef environnement, Direction principale, Centre de services partagés, Hydro-Québec
- M. Édouard Clément, coordonnateur technique, Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

- M. Claude Gonthier, gestionnaire régional, services environnementaux, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- M. Robert Lauzon, directeur, Bureau de coordination du développement durable, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Les conférenciers traiteront du virage entrepris par leur organisation dans le domaine de l'approvisionnement responsable. Ils expliqueront pourquoi ils ont entrepris une telle démarche et présenteront les initiatives concrètes réalisées ou en cours de réalisation. Les conférenciers expliqueront également quelles sont les retombées positives pour leur organisation, quelles sont les conséquences pour leurs fournisseurs et quels sont leurs objectifs à court, moyen et long terme en matière d'approvisionnement responsable.

Pour ce qui est des représentants gouvernementaux, M. Gonthier, présentera les mesures prises par le gouvernement fédéral et M. Lauzon expliquera la teneur des travaux de la table de concertation en approvisionnement responsable.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette conférence sur l'approvisionnement responsable qui s'inscrit dans le cadre des activités de développement durable du CPEQ. Pour plus d'information sur cette conférence ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous au 514 393-1122 ou par courriel à info@cpeq.org.

COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 30 janvier dernier, les membres du comité du CPEQ sur le développement durable se réunissaient pour poursuivre leurs travaux entamés à l'automne 2008. Dans un premier temps, le comité s'est penché sur la planification des midis du développement durable, dont la première conférence se tiendra le 4 février prochain. Notons que d'autres conférences se tiendront le 1^{er} avril (voir article en page 6) et le 3 juin prochain. Par

ailleurs, le comité a proposé d'effectuer une consultation auprès des membres du CPEQ pour connaître les initiatives de développement durable qu'ils ont mis en œuvre en 2008 et celles qu'ils entendent entreprendre en 2009. Rappelons que l'objectif du comité est de soutenir le CPEQ dans la mise en œuvre du volet sa mission qui porte sur le développement durable.

COLLOQUE SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS

Cet événement réunira les parties prenantes

Dans un contexte où nous assistons souvent à une polarisation du débat sur les questions d'acceptabilité sociale des projets, et de façon plus générale, sur l'acceptabilité sociale des entreprises par leur voisinage, le Conseil patronal de l'environnement du Québec organise un colloque sur l'acceptabilité sociale des projets. Ce colloque, qui se tiendra le 24 mars prochain, à l'Hôtel InterContinental, à Montréal, a pour but de favoriser un rapprochement entre les divers acteurs et d'amorcer une discussion pour recréer progressivement un climat de confiance. Ce colloque permettra, dans un premier temps, d'identifier les principaux obstacles et enjeux des projets et, dans un second temps, de présenter le rôle des parties prenantes pour finalement rechercher des pistes de solutions.

La première partie du colloque abordera l'évolution de la faisabilité des projets au Québec et sera animée par Mme Louise Roy, présidente de l'Office de consultation publique de Montréal. Un deuxième panel, animé par M. André Beauchamp, consultant en environnement et membre de la Chaire de recherche en éthique de l'environnement

- Hydro-Québec/McGill, portera sur la perception et l'évaluation des risques.

Lors du repas du midi, les participants auront le privilège d'entendre l'allocation de M. Normand Bergeron, sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

La première partie de l'après-midi sera consacrée à la perception des médias. Se joindra alors au colloque l'éditorialiste en chef de La Presse, M. André Pratte, et le directeur du Devoir, M. Bernard Descôteaux.

Enfin, une table ronde sur les conditions d'acceptabilité sociale des projets permettra aux participants d'entrevoir les solutions possibles à la problématique de l'acceptabilité sociale des projets.

Pour plus d'information sur le colloque du CPEQ sur l'acceptabilité sociale des projets ou pour vous inscrire, communiquez avec nous au 514 393-1122 ou par courriel à l'adresse info@cpeq.org.

RENCONTRE DU COMITÉ CONJOINT CPEQ-MDDEP ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le 28 avril prochain, l'assemblée générale annuelle du CPEQ précédera
la rencontre du comité conjoint**

Le 28 avril prochain, le CPEQ tiendra sa prochaine rencontre du comité conjoint CPEQ-MDDEP, à Montréal, à l'Hôtel InterContinental, de 9h30 à 13h30. Lors de cette rencontre, les représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs présenteront l'état d'avancement des dossiers réglementaires en cours, tels que les dossiers de l'eau, des terrains contaminés, des matières résiduelles, de l'air et des changements climatiques.

Par ailleurs, l'assemblée générale annuelle du CPEQ se tiendra le même jour, soit le 28 avril 2009, de 8h30 à 9h30, à l'Hôtel InterContinental.

Mme Hélène Lauzon, présidente du CPEQ, ainsi que Me Jean Piette, président du conseil d'administration, profiteront de cette occasion pour présenter les activités menées par le CPEQ durant l'année 2008. Rappelons qu'en raison du fait que la date de la fin de l'exercice financier est désormais fixée au 31 décembre, l'assemblée générale annuelle doit se tenir avant la fin avril plutôt qu'un juin.

Pour plus d'information sur ces activités ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous au 514 393-1122 ou par courriel l'adresse info@cpeq.org.

MILIEUX HUMIDES

Réunion du comité du CPEQ sur les milieux humides avec M. Patrick Beauchesne, directeur, Patrimoine écologique et parcs, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



Mme Hélène Lauzon, présidente du CPEQ, en compagnie de M. Patrick Beauchesne, directeur, Patrimoine écologique et parcs, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lors de la réunion du comité du CPEQ sur les milieux humides tenue le 30 janvier dernier.

Le 30 janvier dernier, M. Patrick Beauchesne, directeur, Patrimoine écologique et parcs, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) assistait à une réunion du comité du CPEQ sur les milieux humides. L'objectif de cette réunion était de discuter des difficultés particulières auxquelles sont confrontés les experts et les promoteurs de projets en milieu humide. À cet effet, deux cas fictifs ont été présentés à M. Beauchesne pour alimenter les discussions sur les problématiques entourant ce dossier. Le CPEQ souhaitait notamment mieux comprendre le processus de délivrance des certificats d'autorisation par les directions régionales pour les projets effectués en milieu humide.

Les membres du comité ont demandé à M. Beauchesne s'il était possible de connaître les critères sur lesquels s'appuient les directions

régionales pour autoriser ou non les projets effectués en milieu humide. Plusieurs participants ont mentionné que le processus décisionnel des directions régionales varie d'une région à l'autre, ce qui crée de l'incertitude. M. Beauchesne a indiqué que la directive sur laquelle s'appuient les directions régionales est actuellement en révision et que le ministère considère la possibilité de rendre cette directive publique. Toutefois, il a indiqué que les directions régionales bénéficient d'une certaine discrétion pour évaluer les projets en fonction des réalités géographiques qui diffèrent d'une région à l'autre. De plus, M. Beauchesne a rappelé que le document « Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains » vise à expliquer comment identifier et délimiter un lac, un cours d'eau, un étang, un marais, un marécage et une tourbière.

Par ailleurs, les membres du comité ont suggéré à M. Beauchesne qu'un formulaire simplifié soit élaboré afin de réduire les délais pour l'obtention d'un certificat d'autorisation lorsqu'il s'agit de milieux humides qui possèdent une superficie inférieure à 5 hectares et une faible « valeur écologique ».

Cette rencontre a également permis de discuter des milieux humides anthropiques, de la notion de « valeur écologique », de la compensation monétaire imposée par certaines municipalités, etc.

De façon générale, la réunion a été très positive et une réunion avec M. Beauchesne se tiendra au début du mois d'avril pour faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier.

LES MIDIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La deuxième conférence-midi se tiendra le 1^{er} avril 2009 et portera sur les incitatifs économiques

Fort du nouveau volet de sa mission qui consiste à favoriser l'engagement de ses membres à implanter le développement durable, le CPEQ a mis sur pied les « Midis du développement durable ». L'objectif de cette activité est de permettre aux entreprises, qu'elles soient membres du CPEQ ou non, de connaître les initiatives d'autres entreprises en matière de développement durable et de bénéficier de certaines idées et d'encouragements pour aller de l'avant au sein de leur propre organisation.

La deuxième conférence-midi du développement durable se tiendra le 1^{er} avril 2009, de 12h00 à 14h00, à Montréal, à l'Hôtel Intercontinental. Les conférenciers suivants présenteront aux participants les incitatifs économiques disponibles aux entreprises:

- Mme Madeleine Caron, sous-ministre adjointe à la Direction générale de l'Industrie et du commerce du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Mme Luce Asselin, présidente de l'Agence de l'efficacité Énergétique
- M. Jean-Charles Vincent, directeur du

développement des affaires et de la qualité du service chez Investissement Québec

- M. Vincent Pouliot, chef des services à l'efficacité énergétique chez Gaz Métro
- M. Charles Larochelle, sous-ministre adjoint à la Direction générale des changements climatiques et des affaires institutionnelles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Notons également que des représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que de la Société générale de financement seront présents dans la salle pour répondre à des questions, le cas échéant.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette deuxième conférence des midis du développement durable du CPEQ. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous au 514 393-1122 ou par courriel à l'adresse info@cpeq.org.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DU CPEQ

DANONE INC.

Produits laitiers et yogourts

EBSU

Fabrication d'armoires de cuisine, comptoirs de salle de bain, rangement de vêtements et présentoirs commerciaux

GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC.

Fabrication de bennes pour la cueillette et le recyclage de matières résiduelles

SONACA MONTRÉAL

Usinage, formage et assemblage de panneaux d'ailerons régionaux et d'affaires

TERRAPEX ENVIRONNEMENT

Génie-conseil (caractérisation environnementale, audits de conformité, caractérisation de milieux humides, analyse de risques, etc.)

FORMATION DE BASE SUR L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE DES PRODUITS, PROCÉDÉS ET SERVICES

Les sessions de formation des 27 et 28 janvier 2009

Les 27 et 28 janvier dernier, le CPEQ tenait ses sessions de formation sur l'analyse du cycle de vie des produits, procédés et services. Ces sessions de formation, organisées en collaboration avec le CIRAIG (Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services), étaient animées par des représentants du CIRAIG, M. Manuele Margni, Ph.D, coordonnateur scientifique et M. Jean-François Ménard, analyste.

Les prochaines sessions de formation de base sur l'analyse de cycle de vie se tiendront les 29 et 30 septembre 2009. Pour plus d'information sur cette formation ou pour vous inscrire, communiquez avec nous au 514 393-1122 ou par courrier électronique à info@cpeq.org.



De gauche à droite: M. Manuele Margni, Ph.D, coordonnateur scientifique, et M. Jean-François Ménard, Analyste, du CIRAIG, animaient les sessions de formation sur l'analyse de cycle de vie des produits, procédés et services, les 27 et 28 janvier dernier, au bureau du CPEQ.

ÉVÉNEMENTS DU CPEQ

CONFÉRENCE SUR L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

18 février 2009, de 8h30 à 12h30
À l'Hôtel InterContinental, à Montréal

ATELIER - CHANGEMENTS CLIMATIQUES 101

12 mars 2009, de 8h30 à 12h00
Au bureau du CPEQ

COLLOQUE SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS

24 mars 2009, de 8h30 à 16h30
À l'Hôtel InterContinental, à Montréal

LES MIDIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Les incitatifs économiques en développement durable»
1^{er} avril 2009, de 12h00 à 14h00
À l'Hôtel InterContinental, à Montréal

ATELIER SUR LA DIVULGATION D'INFORMATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

9 avril 2009, de 8h30 à 12h00
Au bureau du CPEQ

FORMATION DE BASE EN ENVIRONNEMENT

14 avril 2009 : Module 1 - Cadre législatif et réglementaire

15 avril 2009 : Module 2 - Gestion environnementale

De 8h30 à 16h30, au bureau du CPEQ

COMITÉ CONJOINT CPEQ-MDDEP ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

28 avril 2009, de 8h30 à 13h30
À l'Hôtel InterContinental, à Montréal

COMITÉ CONJOINT CPEQ-ENVIRONNEMENT CANADA

21 mai 2009, de 9h30 à 13h30
À l'Hôtel InterContinental, à Montréal

Pour plus d'information sur les événements du CPEQ communiquez avec nous au 514 393-1122 ou à l'adresse info@cpeq.org

ACTIVITÉS PROVINCIALES



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le CPEQ émet des commentaires sur le système de plafonnement et d'échanges proposé par la *Western Climate Initiative*

Le 9 janvier dernier, le CPEQ transmettait à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, une lettre de commentaires sur le système de plafonnement et d'échanges proposé par la *Western Climate Initiative (WCI)*. Une version anglaise de cette lettre a également été transmise aux coprésidents de la *WCI*, M. Tim Lesiuk et Mme Janice Ardair.

Dans sa lettre, le CPEQ soulève certaines préoccupations relativement au système proposé par la *WCI*. D'abord, le CPEQ exprime son inquiétude quant à l'éventualité de la mise en place de deux cadres réglementaires sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec, soit un fédéral et un provincial.

Relativement à la cible régionale qui sera adoptée par le Québec, le CPEQ souhaite qu'elle soit réaliste et qu'elle tienne compte du fait que les performances des industries québécoises sont déjà très bonnes, prenant aussi en considération les mesures d'action précoce antérieures et les limites technologiques.

Le programme de la *WCI* propose que les déclarations d'émissions soumises soient vérifiées par une tierce partie. Pour plus de certitude, le CPEQ s'oppose à ce que cette exigence s'applique

aux installations émettant plus de 10 000 tonnes, mais moins de 25 000 tonnes de CO₂ éq. puisqu'elle imposerait un fardeau administratif important et coûteux pour plusieurs petites installations. Le CPEQ peut comprendre qu'il pourrait probablement être nécessaire de recourir à une telle vérification, par une tierce partie, pour les entreprises dont les émissions de GES sont supérieures à 25 000 tonnes de CO₂ éq en raison du fait que ces entreprises devront éventuellement faire l'objet d'une vérification comptable. Dans les faits cependant, la vérification exigée par le programme ne devrait être imposée qu'aux entreprises qui souhaiteront éventuellement faire reconnaître des crédits de CO₂ éq.

Enfin, dans sa lettre, le CPEQ reconnaît l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la planète et ainsi de contribuer à contrer l'impact des changements climatiques. Le CPEQ reconnaît également que le secteur industriel québécois doit participer à cet effort de réduction des émissions, mais il est également important que tous les secteurs soient appelés à contribuer en réduisant leurs émissions.

Pour plus d'information sur la *WCI*, visitez son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.westernclimateinitiative.org/>

EAUX USÉES

Nouvelle édition du Guide technique - traitement des eaux usées des résidences isolées

Une nouvelle édition du « Guide technique - traitement des eaux usées des résidences isolées » est maintenant disponible sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse suivante: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux->

[usees/residences_iseeles/guide_interpretation/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_iseeles/guide_interpretation/index.htm). Cette nouvelle édition intègre les modifications apportées en 2008 au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

ACTIVITÉS FÉDÉRALES**SUBSTANCES CHIMIQUES**
Dernières nouvelles**ÉVALUATIONS ET CADRES DE GESTION DES RISQUES PROVISOIRES DES 18 SUBSTANCES CHIMIQUES COMPRISES DANS LE QUATRIÈME LOT DU PLAN DE GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES**

Le 23 janvier 2009, la ministre de la Santé, Mme Leona Aglukkaq, ainsi que le ministre de l'Environnement, M. Jim Prentice, annonçaient la publication des évaluations et des cadres de gestion des risques provisoires des 18 substances chimiques comprises dans le quatrième lot du Plan de gestion des produits chimiques. En particulier, les ministres ont avisé que quatre substances du lot ont été considérées préoccupantes pour la santé humaine : le butane et l'isobutane contenant plus de 0,1 % de 1,3-butadiène, le sulfate de diméthyle, et le sulfate de diéthyle. Pour ce qui est des autres substances, le benzénamine pourrait s'avérer nocif pour l'environnement, mais les 13 autres substances ont été évaluées comme ne présentant pas de risque pour la santé ou l'environnement.

CONCLUSIONS FINALES ET PREMIÈRES APPROCHES DE GESTION DES RISQUES CONCERNANT LES SUBSTANCES CHIMIQUES DU DEUXIÈME LOT VISÉES PAR LE PLAN DE GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

Le 31 janvier 2009, la ministre de la Santé et le ministre de l'Environnement annonçaient la publication des conclusions finales et des premières approches de gestion des risques concernant les substances chimiques du deuxième lot visées par le Plan de gestion des produits chimiques. En particulier, cinq des substances du deuxième lot ont été considérées préoccupantes

pour la santé humaine (la thiourée, le Pigment Yellow 34, le Pigment Red 104, l'isoprène et l'épichlorohydrine). De plus, trois substances ont été considérées préoccupantes pour l'environnement (les siloxanes D4 et D5 et le 2,4,6-tri-*tert*-butylphénol ou TTBP).

AVIS CONCERNANT LE HUITIÈME LOT DU DÉFI

Le 31 janvier 2009, la ministre de la Santé et le ministre de l'Environnement publiaient, dans la Gazette du Canada, Partie I, l'*Avis de huitième divulgation d'information technique concernant les substances identifiées dans le Défi*. Les intervenants intéressés ont jusqu'au 2 juin 2009 pour « présenter tout renseignement pouvant être utile à l'évaluation des risques ainsi qu'à l'élaboration des meilleures pratiques pouvant servir de repères pour la gestion des risques et la gérance des produits ».

AVIS DU NEUVIÈME LOT DE SUBSTANCES VISÉES PAR LE DÉFI

Le 31 janvier 2009, le gouvernement du Canada publiait, dans la Gazette du Canada, Partie I, un avis d'intention de publier, en mars 2009, la documentation technique sur les 17 substances désignées par le lot 9.

Pour plus d'information au sujet du Plan de gestion des substances chimiques, visitez le site Internet des substances chimiques à l'adresse suivante :

<http://www.chemicalsubstanceschimiques.gc.ca/fr/index.html>

LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL**Publication d'un projet de décret pour modifier l'annexe 1 de la Loi**

Le 17 janvier 2009, un projet de décret modifiant l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* était publié dans la Gazette du Canada, Partie I. Notamment, ce projet de décret propose d'ajouter 23 espèces à l'annexe 1, de changer la classification de cinq espèces déjà inscrites et

d'éliminer une espèce de l'annexe 1. Pour plus d'information à ce sujet, visitez le site Internet du Registre public des espèces en péril à l'adresse suivante :

http://www.registrep.gc.ca/default_f.cfm

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Conférence - Le recyclage au Québec

Le 10 février 2009
 Au Centre Mont-Royal, à Montréal
 Organisée par l'Association canadienne de l'emballage
 Pour information : www.pac.ca/

Colloque - Technologies vertes pour les bâtiments : mode ou nécessité?

Le 12 février 2009, au Parc Aquarium, à Québec
 Organisé par Réseau-environnement
 Pour information: www.reseau-environnement.com

Formation - Plan d'action développement durable

Le 19 février 2009
 À l'Hôtel InterContinental, à Montréal
 Organisée par Novae
 Pour information: www.novae.ca

Colloque : Droit, affaires et développement durable

Le 20 février 2009
 Au Club Saint-James, à Montréal
 Organisé par l'écoComité conjoint de l'Association du
 Jeune Barreau de Montréal et du Barreau de Montréal
 Pour information: www.ajbm.qc.ca

4e Conférence Entreprise et développement durable

23-24 février 2009, à Montréal
 Organisée par Unisfera
 Pour information: www.cedd.ca

World Biofuels Markets (en anglais)

16-18 mars 2009
 À Bruxelles, Belgique
 Pour information: www.greenpowerconferences.com

Americana

17-19 mars 2009
 Au Palais des congrès de Montréal
 Organisé par Réseau environnement
 Pour information: www.americana.org

Congrès annuel de l'Association patronale des entreprises en construction du Québec

27-28 mars 2009
 Pour information: 514-739-2381

Droit de l'environnement: Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Le 16 avril 2009, à Montréal
 Le 29 avril 2009, à Québec
 Organisé par Publications CCH
 Pour information: www.cch.ca

Conférence et salon environnemental canadien 2009 (en anglais)

Les 20 et 21 avril 2009
 Au Metro Toronto Convention Center
 Pour information: www.canect.net

Formation - Gestion de cycle de vie

Le 23 avril 2009
 À l'Hôtel InterContinental, à Montréal
 Organisée par Novae
 Pour information: www.novae.ca

Comptabilité environnementale et indicateurs de développement durable (en anglais)

Les 23 et 24 avril 2009
 À Prague, République Tchèque
 Pour information: www.ea-sdi.ujep.cz/

5e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement

Du 10 au 14 mai 2009
 Au Palais des congrès, à Montréal
 Pour information: www.5weec.uqam.ca/FR/

4 édition du Salon national de l'environnement

Du 19 au 21 juin 2009, à Montréal
 Organisé par Terre nouvelle
 Pour information: www.terrenouvelle.info

CPEQ

Conseil patronal
 de l'environnement du
 Québec

Document publié par le Conseil patronal de l'environnement du Québec

640, rue St-Paul Ouest, bureau 206, Montréal, Québec, H3C 1L9

Tél.: (514) 393-1122 Fax : (514) 393-1146

Courriel: info@cpeq.org Site Internet: www.cpeq.qc.ca

ÉQUIPE DE PRODUCTION :

Édition : Hélène Lauzon

Rédaction et mise en page : Céline D'amours

Ce Bulletin de nouvelles ne peut être reproduit sans la permission écrite du

CPEQ. This newsletter is also available in English